

Demande déposée le 17/02/2026

N° DP 063 214 26 00015

Par :	Monsieur DI GRAZIA DAVID
Demeurant à :	RUE DE MIREFLEURS 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	5 RUE DE MIREFLEURS 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AE 803
Nature des travaux :	Création d'ouverture et fermeture d'ouverture

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 17/02/2026 par Monsieur DI GRAZIA DAVID,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la création d'ouverture et fermeture d'ouverture ;
- sur un terrain situé 5 RUE DE MIREFLEURS à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026, notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 23/02/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 25/02/2026 ;


ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : La teinte des menuiseries devra être conforme avec le nuancier de l'unité paysagère « Terrasses et Val d'Allier ».

A LES MARTRES DE VEYRE, le 24 MARS 2026

Le Maire


Josmiem HEYRAUD